



Aux origines du nom *Alsace*

La question de l'origine du mot *Alsace* est ancienne. Elle a fait l'objet, à partir de 1870, de polémiques franco-allemandes, dans lesquelles historiens et étymologistes des deux bords ont fait montre d'une imagination intarissable. L'enjeu était simple: en revendiquant le nom de la région, on revendiquait la région elle-même, ses habitants en prime (1).

Lorsqu'on met de côté ces arrière-pensées, on retrouve une batterie de questions à la fois sobre et efficace. Sur quelle documentation pouvait-on s'appuyer ? Ce nom est-il germanique, latin ou celtique ? Qui l'utilisait ? Techniquement, s'agissait-il d'un *exonyme* ou d'un *endonyme* ? Quelle réalité désignait-il ? Une population ? Un territoire sur une carte ? Ladite population tirait-elle son nom de ce territoire ou l'inverse ? Comment se percevait-elle, en-dehors des identités dans lesquelles des acteurs extérieurs pouvaient l'enfermer ?

A partir de quand existe-t-il une réalité territoriale annonçant l'Alsace actuelle ?

L' Antiquité

Les mots *Alesaciones* et *Helisaz* apparaissent dans les textes rédigés entre 610 et 900 dans un contexte de rareté documentaire qui constitue le premier obstacle à la recherche (2).

D. Geuenich a mis en avant un caractère singulier des Alamans, leur morcèlement et l'absence d'un roi. Cela impliquait l'absence d'une cour avec des clercs susceptibles de laisser des traces écrites (3). Pour l'observateur moderne, les renseignements commencent donc à se multiplier après la mainmise des Francs sur la région. La Nature ayant horreur du vide, cette lacune a été notamment comblée depuis la Renaissance par les inventions des étymologistes poursuivant des buts plus politiques que scientifiques.

La toponymie qui émaille les sources anciennes comprend beaucoup d'*exonymes*, c'est-à-dire des appellations plaquées de l'extérieur par des lettrés. Ils peuplent les traités et les cartes des princes de ce monde. Les autochtones, si leur culture n'avait été orale, nous auraient transmis des *endonymes*.

Derrière ces noms, quelle réalité géographique et humaine peut-on deviner ? Existait-il dans l'Antiquité ou au Haut Moyen-Age, voire dans l'Antiquité, une entité régionale qui aurait précédé l'Alsace ? Ou mieux : une entité territoriale dont les habitants auraient eu *conscience* de lui appartenir ? (4). Avant d'aller plus loin, faisons un sort à cette question.

Si l'on s'en tient strictement aux cartes de l'Alsace romaine confectionnées pour les manuels scolaires à partir de la documentation survivante, la réponse est *a priori* négative. La région y apparaît divisée en *cités*, avec leurs capitales. Au nord, celle dite des Triboques, avec son chef-lieu *Brocomagus* (Brumath); au sud, celle des Rauraques, avec sa capitale, *Augusta Raurica*, près de Bâle. Et puis, un peu hors-sol, le camp d'*Argentorate*-Strasbourg, avec son territoire propre.

Les progrès récents de l'archéologie semblent étayer cette bipartition du Rhin supérieur. Sur tout le territoire de l'actuelle Alsace, on parlait le celtique mais culturellement, on commence à déceler une différenciation nord-sud, entre les Médiomatriques, et les tribus dont seuls les Rauraques ont survécu dans la documentation (5).

Les cités étaient des circonscriptions politico – administratives, créées par les Romains, lesquels se sont peu souciés d’ethnologie.

On se souvient, par exemple, que la Gaule (*Gallia*) est une invention de César au moment où il s’apprête à en faire la conquête. De même, la *Germania*, ce district militaire créé par Auguste le long du Rhin: on pourrait croire que ses populations parlaient le germanique et adoraient Wotan; en fait, c’étaient des gens de culture celtique (6).

Une *identité* englobant les populations du Rhin supérieur, et annonçant l’identité alsacienne moderne reste pour le moment bien fantomatique.

Le contexte du V^e siècle : L’Alsace des Alamans

Avec la fin de l’Empire Romain, notre perception des réalités locales se complique encore.

En 401, les troupes romaines quittent les bords du Rhin. En 406, parmi les tribus qui passent le Rhin figurent les Alamans. Il existe déjà au-delà du fleuve, une grande *Alamannia*, dans laquelle subsistent d’ailleurs des populations gallo-romaines (7).

Les Alamans sont morcelés, comme le montre leur nom, « tous les hommes ». Ils ont des « rois de canton » (*Gaukönige*) et ne se donnent un chef commun et provisoire que pour certaines expéditions (8).

Sur le Rhin supérieur, dans un premier temps, la seule réalité territoriale qu’on *devine* est le diocèse : à l’ouest du Rhin, Strasbourg et Bâle; à l’est, Constance. Ces entités paraissent bien fantomatiques (9). A Strasbourg, il faut attendre les années 570 pour trouver, avec Arbogast, un évêque avec quelque substance historique (10).

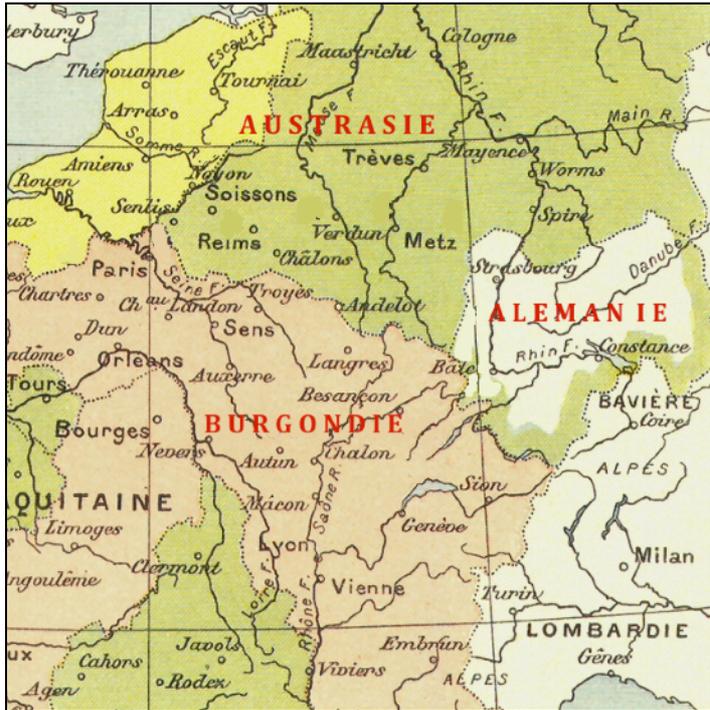
En 536, les Alamans étaient tombés sous la tutelle des Francs, et à l’époque d’Arbogast, ces derniers sont en train d’introduire leur propre système politique. De fait, Arbogast était le premier évêque franc (11).

Ce qui subsiste de l’apport alémanique, ce sont les cantons (*Gaue*) qui se confondent peut-être avec les *Hundertschaften*, ces micro-territoires dans lesquels on pouvait lever une centaine de combattants (12).

Alesaciones

C’est dans cette espèce d’entre-deux que semble émerger, en 610, une première « Alsace ». Précisons bien: c’est dans la littérature de cette époque que les chercheurs d’aujourd’hui voient émerger quelque chose qui annonce l’Alsace...

Voici le contexte. Le roi franc Childebert II (570 – 596) a eu deux fils, entre lesquels il a partagé ses terres. Theuderich II (587 – 613) a eu la Burgondie, Theudebert (585 – 612), l'Austrasie. Le premier a été élevé au sein d'une population mystérieuse, les *Alesaciones*. Son frère, sous la menace, les lui arrache. Et c'est ce que raconte en 610 la Chronique dite de Frédégaire.



Les royaumes francs qui se disputent les *Alesaciones* au début du VII^e siècle. Cette population se situait en Alémanie, sur la rive ouest du Rhin, mais où ?

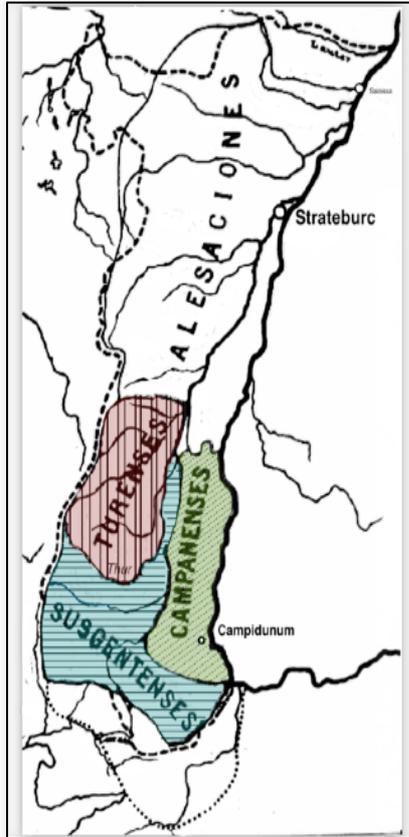
Voici le passage :

En l'an 610, 15^e année du règne de Theuderich, alors que, par décision de son père Childebert, il tenait les *Alesaciones*, chez lesquels il avait été élevé, il est agressé selon les habitudes barbares par Theudebert....

Car alors que Theuderich était encerclé de partout par l'armée de Theudebert, poussé par la peur, il lia les *Alsatii* par un traité au territoire de Theudebert... (13).

Qui étaient ces *Alesaciones* ? F. Himly avait jadis ouvert une piste, une étymologie non pas germanique mais celtique. Disons d'emblée que c'est elle que nous retenons parce qu'elle est la plus simple, et qu'elle ne nécessite aucune contorsion (14).

Le cœur du mot est **Alesa*, qui signifie en celtique « pente, falaise, escarpement » (15).



La localisation des Alesaciones selon A. Schricker. Celle des autres cantons est controversée

Suit un élément *-ac*, extrêmement courant dans la toponymie celtique. Techniquement, c'est un « suffixe localisant ». Des noms de lieux en *-ac* semblent avoir été courants dans notre région. Ainsi *Flaviacum*, « chez Flavius » ; *Eppiacum*, « chez Eppios » (Epfing) ; *Rubiacum*, « chez Rubius » (Rouffach)(16). Les *Rauraci* étaient de même des riverains de l'**Araura* (Aar) (17). Sans oublier les *Triboci* de Basse-Alsace, « ceux des villages » (18). Accolé à *alesa*, il donne **alesacos* « près de l'escarpement » Si l'on ajoute *-ia*, on a **Alesacia*, « territoire près de l'escarpement ». Le toponyme n'est pas attesté sous cette forme mais sous celles, dérivées, d'*Alsatia*, *Alisatia* et *Alsacia*. Rajoutons enfin *-ones*, qui a le sens d' « habitants », l'ensemble du mot signifie alors: « ceux du territoire près de l'escarpement » (19).

Concrètement, où situer cette zone ? Le seul escarpement marquant le paysage alsacien est la ligne des Vosges. Si on prend le terme au sens large, les *Alesaciones* pourraient être les habitants de toute la plaine. Au sens plus restreint, ce serait ceux occupant le Piémont. L'escarpement en question pourrait également être un élément plus précis, par exemple le Donon. Mais le rôle de ce dernier n'a guère, ces dernières années, suscité la curiosité des chercheurs.

Une question inévitable: ce terme d'*Alesaciones* est-il un *endonyme* ou un *exonyme* ? Difficile de dire si c'était le nom que se donnait un groupe humain, ou s'il était ainsi nommé par les populations environnantes.

Si notre étymologie est correcte, ce terme est d'origine celtique et dérivé du nom d'un territoire. Ce dernier, **Alesacia* peut avoir existé bien avant qu'il émerge dans la maigre documentation du VII^e. On peut même la faire remonter à l'époque romaine. N'oublions pas que la carte du Rhin supérieur, telle qu'elle est reconstituée dans les atlas historiques, se fonde sur une vision politico-administrative romaine. Elle se superpose à une toponymie indigène, qui nommait les montagnes (*Vosegus mons*, *Abnoba mons*), les cours d'eau (*Matra*,

Rhenus), les bourgades (*Saletio, Uruncis*) mais certainement aussi des micro-régions. X. Delamarre signale ainsi une *nantaror*, « vallée de l'Aror ». Il s'agit de l'Aar, près de Bâle (20)

Mais comment expliquer la présence d'un toponyme *celtique* dans un environnement en principe germanisé ? C'est oublier que la germanisation a laissé subsister des îlots romanophones jusqu'au IX^e siècle, notamment autour de Trêves, de Coblenche, de Bâle et dans le Pays de Bade, où les historiens allemands eux-mêmes parlent d'une *Romania submersa*, d'un monde romain submergé (21).

Et en Alsace ? Rappelons ici un détail à propos du serment de Strasbourg de 842. Louis le Germanique et Charles le Chauve ont prêté serment en langue germanique et en langue « romaine » pour être compris. Or, le texte de Nithard précise qu'avant ce serment, ils s'étaient adressés dans les deux langues au peuple rassemblé autour d'eux : *ante sacramentum, circumfusam plebem, alter teudisca, alter romana lingua alloquuti sunt* . Il y avait donc encore, de ce côté du Rhin, des gens utilisant la « langue romaine » (22).

Le texte de Frédégaire mentionne ensuite des *Alsatii*. Il s'agit du nom latinisé des habitants de l'**Alesacia*. Le passage est facilité par la prononciation de l'époque : *Alesaciones* se prononçait *Alesatsiones*, et *Alsatius*, forme latinisée, se disait *Alsatsius* (23).

S'agissait-il des derniers propriétaires terriens gallo-romains ? Des derniers viticulteurs ? Ou de colons éventuellement germaniques, nommés ainsi par les indigènes gallo-romains ? Toujours, la question des *exonymes* et des *endonymes*...

De l'Alesacia* à l'Alsace**

En tout état de cause, l'**Alesacia* n'est pas l'Alsace d'aujourd'hui, juste une micro-région dans la grande Alémanie, laquelle s'étendait des Vosges au lac de Constance.

La chronique de Frédégaire date du début du VII^e siècle. Pour les décennies qui suivent, la documentation disponible permet de mieux situer ce territoire et d'en suivre l'évolution.

August Schricker, qui a travaillé sur le sujet à la fin du XIX^e siècle, l'identifiait en gros à la Basse-Alsace. Il se serait ensuite étendu vers le sud, ce que la documentation médiévale permet effectivement de suivre.

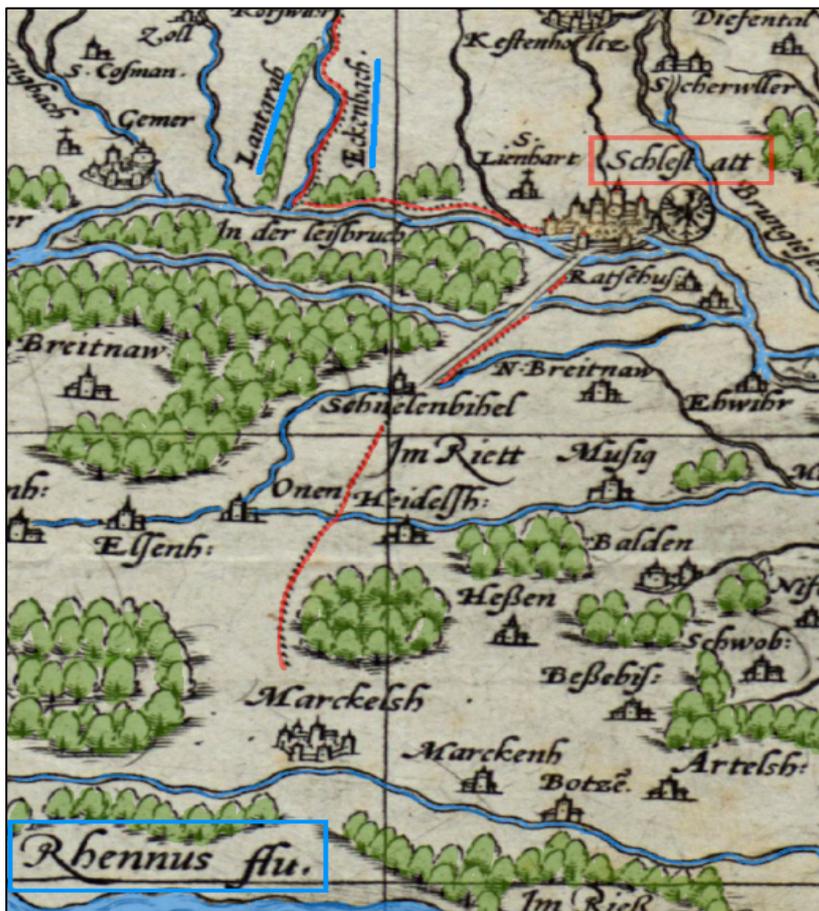
Vers 675, on trouve mention d'un canton, le *pagus Alsacinsis*. Schricker établit la liste des bourgades qui le compose : il s'arrête au nord à la forêt de Haguenau et au sud sur le fameux *Landgraben* (24).

Encore au XVI^e siècle, cette extension restreinte survit chez certains auteurs. Vers 1580, Bernhard Herzog rédige une Chronique d'Alsace (*Chronicon Alsatiae*), mais l'ouvrage ne traite que la Basse-Alsace et l'appartenance de l'Outre-Forêt ne semble pas être évidente (25).

On constate la même chose sur les cartes de cette époque. On y distingue une *Alsatia superior* et *inferior*. Le Sundgau y figure, mais il est cité à part.

Pour que l'Alsace s'étende encore, il faut attendre l'arrivée de la France et la formation de la Province d'Alsace.

Après 1648, le nom appliqué aux habitants de ce territoire sera dans un premier temps *Allemands*, avant de devenir plus précisément *Alsaciens*. Et là, on a affaire à un bel *exonyme* (26).



L'ancienne limite sud de l'*Alsatia*, encore visible sur la carte de D. Specklin (1576)

Helisaz

Dans les textes des années 830, on rencontre un autre ethnonyme intéressant, cette fois-ci germanique. A cette époque, un certain Ermold le Noir, banni à Strasbourg par l'empereur Louis le Pieux, est saisi de nostalgie : pour rentrer en grâce, il rédige un poème latin où il met en scène les Vosges et le Rhin. Pour le territoire compris entre la montagne et le fleuve, il ne donne que deux lignes, mais elles

sont très précieuses pour nous:

« Terre antique et féconde, donnée en possession au colon franc,
A qui Francus a permis de porter le nom d'*Helisaz* ». (27)

Faisons immédiatement un sort à *Francus*, qui désigne un ancêtre mythique des Francs et désigne donc ici l'autorité franque en général (28).

C'est *Helisaz*, qui va nous occuper. On segmente assez facilement ce mot en *Heli* et *saz*. Le second élément désigne un établissement, un lieu d'habitation, un *Wohnsitz* (29). On a donc affaire à un endroit qui tire son nom de la présence d'un groupe de colons francs, possesseurs du sol.

Mais que nous apprend sur cet établissement la première partie du nom, *heli* ? Malheureusement, tous les sens que l'on peut lui attribuer sont fragiles.

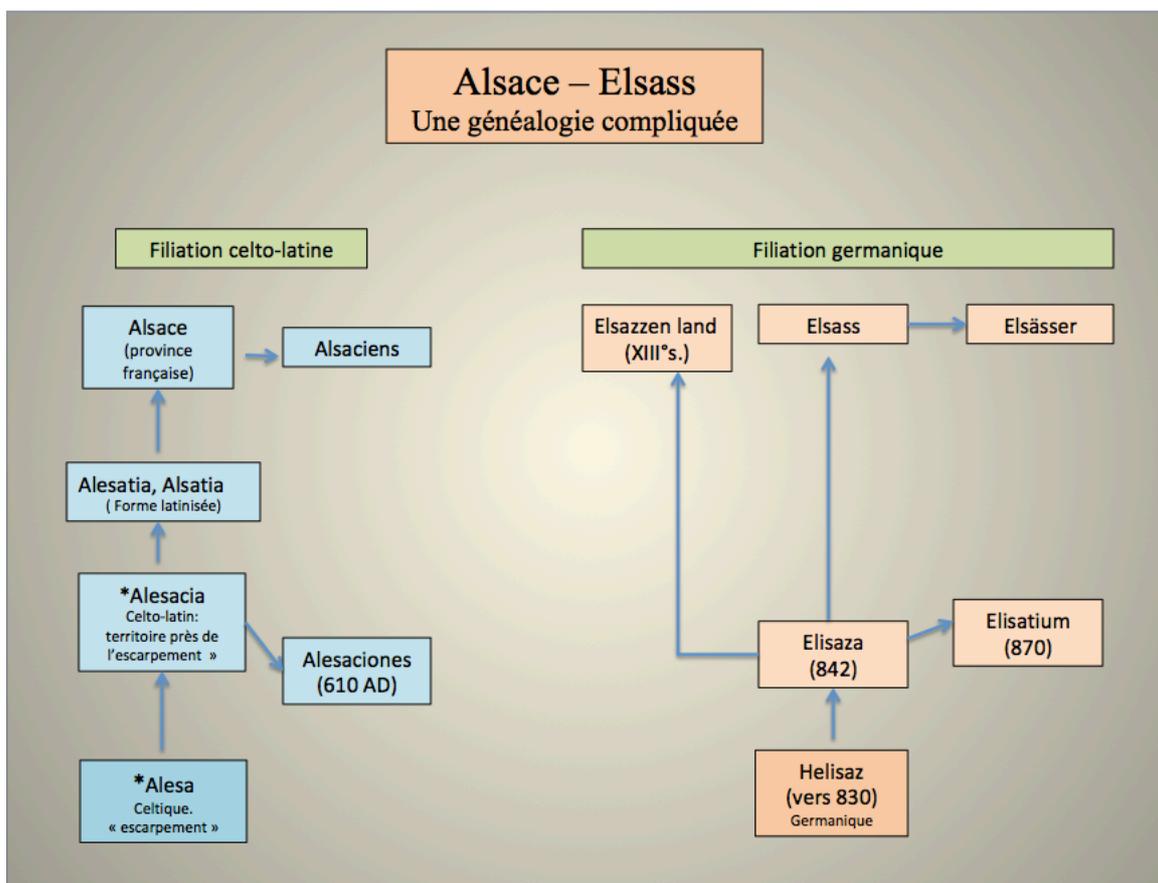
En voici quelques uns :

- « clair, défriché ». Il existait dans l'empire franc une route militaire reliant le Rhin aux confins de l'est. C'était le *hellweg*. Ici *hell* signifiait « éclairci », donc « défriché ». On avait défriché sur les bords de la route pour la sécuriser. Notre *helisaz* pourrait donc être un « établissement en terre défrichée » (30).
- « escarpement ». *heli* serait un dérivé de *halde*. Rappelons qu'au Moyen-Age, la colline de Hausbergen portait un château, la *Haldenburg*, effectivement perchée au bord de son escarpement.
A Bischheim, il existait jadis une *hellegàss*, mal traduite en français par « rue de l'enfer ». C'était en fait une rue en pente escaladant le bord de la terrasse alluviale.
Heli serait alors l'équivalent d'**alesa*. Et *Helisaz* serait le synonyme germanique d'*Alesaciones*. Les deux termes désigneraient la même réalité : une population établie sur un territoire près d'un relief. Signalons à ce propos que la partie nord du Mur Païen se nomme *Elsberg*. C'est séduisant, mais pas nécessairement vrai (31).
- « l'ill ». Il pourrait s'agir de la rivière. *Helisaz* serait donc une zone de colonisation agricole franque sur ses rives. Signalons – sans que cela soit un argument – qu'à la fin du Moyen-Age, le

nom *Illsassen* a désigné les pêcheurs et les passeurs qui vivaient le long de cette rivière.

L'hésitation entre *heli* et *ill*, n'est pas un obstacle. Encore de nos jours, la prononciation autochtone du nom de la rivière est intermédiaire entre le *i* et le *e*, comme en anglais, *fish*, *dish*, *mill*, etc. Ce son était déjà présent en celtique (32). De fait, Illkirch se transcrivait en 720 par *Ello fanum* ; en 803, par *Illa betabure*. Dans les documents romains tardifs, Ehl, près de Benfeld, s'appelait *Hellelum* ou *Helvetus* (33). Beatus Rhenanus dit même que le nom ancien de la rivière était *Elli*, et qu'il est devenu *Ello* (34).

Impossible de trancher entre ces trois étymologies. Pour ce qui est de la relation entre *Alesaciones* et *Helisaz*, au VII^e – IX^e siècle, on peut cependant suivre pour chacun une descendance.



Les deux filiations. Parce qu'ils ne pouvaient imaginer l'existence d'un toponyme d'origine celtique, les étymologistes allemands ont jadis inventé des formes comme *Alisatz, * Alilandsatz ou *Alamansatz, etc.

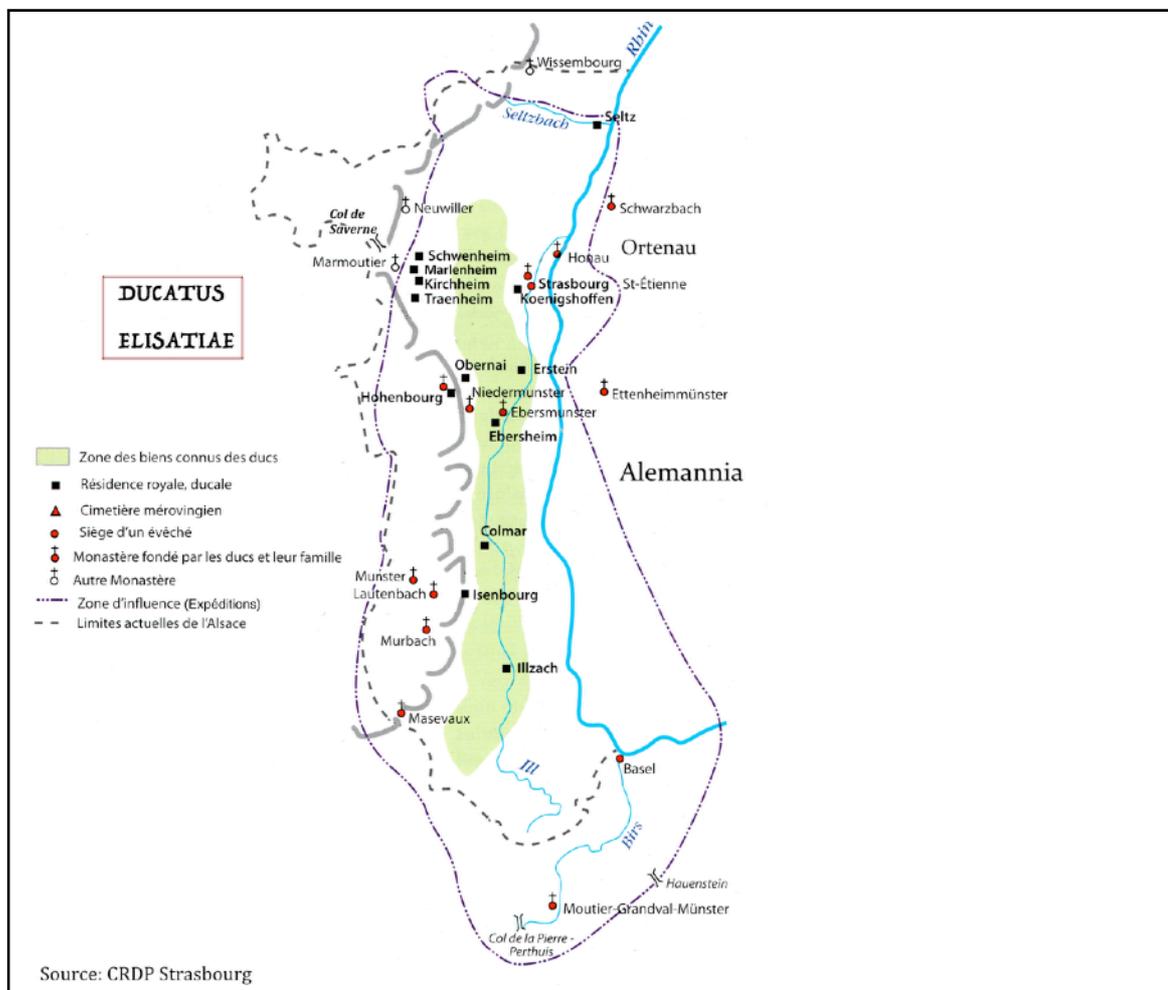
Le gallo - romain *Alesaciones* contenait une **Alesacia*, qui a donné la forme latine *Alsatia*, longtemps utilisée par les clercs et les cartographes, avant de donner le français « Alsace ».

Le germanique *Helisaz*, quelque soit son sens d'origine, a donné *Elisaza* (842), *Elisatium* (870), *Elsazen* (XIII^e s.) et enfin la forme moderne *Elsass*.

Un duché fantôme ?

Entre 640 et 748, il a existé un duché d'Alsace. Il avait été créé pour faire pièce aux Alamans d'outre-Rhin, particulièrement remuants.

Certains historiens ont voulu voir dans cette entité un embryon d'Alsace, les plus récents se montrent plus prudents (35)



Les limites du Duché d'Alsace à l'époque d'Adalric telles qu'on les imagine actuellement. Source: CRDP.

En 728, la charte d'Eberhardt donne une liste de 22 localités situées *in ducatu Alsacensi* (36). En 839, lors du premier partage de l'empire, on trouve une liste de territoires dans laquelle cohabitent un *ducatus Elisatiae* et un *ducatus Alamanniae* (37).

Dans le texte du traité de Mersen, en 870, on trouve *in Elisatio comitatus duo*, « dans l'*Elisatium*, deux comtés » (38) ; en 898, on rencontre encore : *in pago Helisacensi*.

On remarquera que la charte d'Eberhardt utilise le nom issu de la forme romane **Alesacia*. Dans les deux occurrences plus récentes, on devine la forme germanique *Helisaz*.

En créant ce duché, les Francs ont voulu constituer un boulevard contre les Alamans d'outre-Rhin. On sait qu'il y a eu mainmise militaire et christianisation. Faudrait-il y rajouter une colonisation ?

Quel contenu humain pour *Helisaz* ?

Le texte d'Ermold dit clairement qu'il s'agit de colons et même de colons francs. Ce point peut être précisé.

On sait que parmi les noms de lieux germaniques apparaissent deux groupes : ceux qui se terminent en *-heim*, et ceux qui finissent en *-ingen*.

On a voulu y reconnaître des marqueurs de deux colonisations, alémanique et franque. En fait, ils reflètent deux *étapes* d'une colonisation germanique. En germanique et dans le proto-celtique, l'élément *-ing* désignait une communauté humaine, pas un endroit particulier. Par contre, *heim* désignait un lieu dans lequel une communauté s'était ancrée (39).

Autre point qui émerge de la toponymie : les colons sont d'origine ethnique diverse. En témoignent des noms tels que Turckheim, Frankenheim, Frankenbourg, Friesenheim, Saasenheim (40). Le *Francus colonus* d'Ermold le Noir peut en fait avoir été thuringien, franc, frison ou saxon. Il s'installait dans un milieu alaman, mais dans lequel on trouvait encore quelques poches romanophones.

Le scénario global le plus satisfaisant figure sans doute dans le travail de Karl Weber. Selon lui, il y aurait eu, au moment où les Francs établissent leur tutelle sur le Rhin supérieur, un groupe de personnages liés à la cour du roi, qui auraient formé le noyau de la future Alsace (41). Ils auraient été de grands propriétaires terriens d'origines ethniques diverses mais ayant en commun le service du roi.

Vers 610, à l'époque où Frédégaire parle des *Alesaciones*, on rencontre ces dignitaires à Strasbourg, Seltz, Marlenheim, Marmoutier. Le toponyme **Alesacia* que nous avons isolé devait alors se cantonner à la Basse-Alsace.

Plus tard, il gagna en surface et finira par coïncider avec la bande de terre entre Wissembourg et Bâle, avant de figurer sur les cartes de D. Specklin (1576), puis sur celles des officiels français lorsqu'il s'incarnera enfin dans la Province d'Alsace.

Conclusion

Il semblerait donc qu'il ait existé une entité territoriale annonçant l'Alsace telle qu'elle apparaît sur les cartes de la Renaissance. Mais son contenu humain, si souvent revendiqué dans les polémiques franco-allemandes de la fin du XIX^e siècle, fait penser à une mosaïque, plutôt qu'à des blocs juxtaposés. Pourquoi s'en étonner ? Le Rhin supérieur est à la fois une zone disputée et un axe de circulation. Ces « Alsaciens » avant la lettre sont certes des Germains, pourtant ce qui fait leur unité, ce n'est pas l'appartenance ethnique, mais le service de la royauté franque. Mieux, ils côtoyaient des populations héritières de la tradition romano-celtique, mais en cours de germanisation.

Ces réalités mouvantes devraient ôter toute pertinence aux fantasmes ethnologiques qui hantaient jadis les étymologistes, lorsqu'ils se disputaient notre région.

Pierre Jacob

Notes

- (1) Nous renvoyons à « L'étymologie controversée du nom Alsace », sur le site « Hypothèses ». <https://biblioweb.hypotheses.org/23467>. On remarquera la concentration des articles sur la question aux lendemains de 1870, de la I^{ère} et de la II^e Guerre Mondiale. Ces « travaux » avaient généralement un but polémique: revendiquer le nom de la région comme germanique ou celtique, et au-delà, la région elle-même. Les *spin-doctors* étant aujourd'hui occupés ailleurs, la paix étant revenue sur les rives du Rhin, osons envisager une explication mixte, à la fois celtique et germanique.
- (2) A.SCHRICKER, « Aelteste Grenzen und Gaue im Elsass. Ein Beitrag zur Urgeschichte des Landes », *Strassburger Studien, für Geschichte, Sprache und Litteratur des Elsasses*. T. II, Strasbourg, 1884. Son travail est quelque peu daté, mais on y trouve la liste des toponymes alsaciens pour cette époque.
- (3) D. GEUENICH, « Pourquoi les Alamans ont échoué face aux Francs », *Revue d'Alsace*, 136, 2010, p. 33-45

- (4) On se reportera aux premières pages de G. BISCHOFF, *Pour en finir avec l'histoire d'Alsace*, 2015. La réponse de l'auteur est non.
- (5) M. ROTH-ZEHNER, A. NÜSSLEIN, « Rauraques, Médiomatriques, Triboques et Romains : migrations, conquête, mutations territoriales et influences culturelles entre Plaine d'Alsace et Plateau Lorrain entre le 2^{ème} siècle av. J.-C. et le 2^{ème} siècle apr. J.-C. », *Archäologentage Otzenhausen*, Band.5, 2018, p. 155 - 168. C.FELIU, « Monnaies et frontières dans la vallée du Rhin supérieur à la Tène Finale », *L'âge du fer entre la Champagne et la vallée du Rhin*, 34^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'âge du Fer, mai 2010, p. 459-467, carte p. 464.
- (6) Les Médiomatriques, les Rauraques et les Lingons en font partie. Le mot *Germanei* apparaît au III^e s. av. J.-C. sans qu'on sache sa signification exacte. César le reprend pour nommer l'ensemble des populations d'outre-Rhin, alors que des Celtes y habitaient encore. On attribue généralement la Haute Alsace aux Rauraques, lesquels étaient en fait une petite tribu riveraine de l'Aar. Une inscription trouvée par J.J. Hatt semble mentionner des *Ilimuni*, qui pourraient être une autre micro-tribu. *Gallia*, 1960, vol. 18, n°2, p. 242.
- (7) Voir *infra* note 20.
- (8) AMMIEN MARCELLIN, *Res Gestae*, XVI, 12, 1-70, met ces roitelets en scène lors de la bataille contre César Julien en 357. Le premier roi des Alamans, Gibavult, apparaît vers 470 apr. J.-C.
- (9) Ces évêchés ne sont pas représentés aux synodes de Clermont 5535) et Orléans (511-535).
- (10) Sa seule trace archéologique est pour le moment une estampille sur des tuiles : *arboastus ep(iscopu)s ficet*.
- (11) Jusqu'à 536, ils sont sous le protectorat des Ostrogoths d'Italie. AGATHIAS I, V, sur l'adoption du mode d'organisation franc.
- (12) A.SCHRICKER, p. 33. Sur leur évolution ultérieure, K. WEBER, « *Pagus und Ducatus am südlichen Oberrhein in merowingischer und karolingischer Zeit* », *Grenzen, Räume, Identitäten. Archäologie und Geschichte*, bd. 2.
- (13) *Fredegarii Scholastici chronicum*, chap. XXXVII : *AN. DCX. Anno XV regni Theuderic, cum Alesaciones, ubi fuerat enutritus, praecepto patris sui Childeberti tenebat, a Theudeberto ritu barbaro pervaditur. Quod cum undique Theudericus ab exercitum Theudeberti circumdaretur, quoactus atque compulsus Theudericus timore perterritus per pactionis vinculum Alsatios ad parte Theudeberti firmavit.*
- (14) F. J. HIMLY, « A propos des origines du nom de l'Alsace. Fantômes et réalités », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire, Mélanges offerts à J.J. Hatt*, T. XXXVI, Strasbourg, 1993, p. 223-227 ; A. SCHRICKER, p. 400, faisait fait venir *Alesaciones* d'une forme germanique **Alisaz* qui aurait permis aux Alamans d'outre-Rhin de nommer leurs congénaires de la rive ouest. Nous ne reprendrons pas les thèses héritées du XIX^e siècle.
- (15) X. DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2003, art. « *alisia* », explique le mot par « aulne », ce qui est généralement accepté, mais aussi « roche ». Penser à *felsen*, « falaise », *polis*.
- (16) A.HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, Leipzig, 1904. Exemples : *Iccius* > *Icciacus* ; *Ignius* > *Igniacus* ; *Primarius* > *Primariacum*, etc.
- (17) La pierre tombale de Liesbach-Münztal, près de Bâle porte un anthroponyme *Araurica*, forme latinisée, qui confirme l'étymologie **Araura* > **Arauracos* > **Rauracos*. L'hydronyme se retrouve dans *Arar*, ancien nom de la Saône.

- (18) Leur nom se segmente en *Trib-*, « village », et *-oci*. X. DELAMARRE, art. « *treb* », p. 300.
- (19) Cf. *Lotharingia*, « pays de ceux de Lothaire ». Quant aux *Alesaciones*, pensons aux *Burgundiones*, qui ne sont pas des Burgondes, (*Burgundii*) mais des habitants de la *Burgundia*.
- (20) X. DELAMARRE, « art. nantu, nanto », p. 230. Dans une chronique à venir, nous passerons en revue ce qui a subsisté de la toponymie celtique d'Alsace.
- (21) W.KLEIBER, « Romania submersa. Neue Funde zum Galloromanischen Substrat im mittleren Schwarzwald », Studien zu Literatur, *Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65. Geburtstag gewidmet*, 2008, p. 327 – 343. Sur la rive gauche, rappelons : *Tres Tabernae* > *Zabarna*> *Zabern* ; *Brocomagus*> *Brumagad*>*Brumath*; *Saletio*> *Saloissa* >*Seltz* ; *Vico Broca*> *Weitbruch*, etc. : c'est la vigne qui a permis, ailleurs, la survie du latin.
- (22) NITHARD, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. Ph. Lauer, Paris, 1964, p. 101-102, §5. Cette *lingua romana* devait être la *lingua latina rustica*, localement parsemée de termes venus du celtique. Quant au sens du mot *plebs*, rappelons la médaille frappée à Strasbourg en 1202, suppliant la Vierge de protéger cette « plèbe ».
- (23) Dans le latin médiéval, *c* se prononce [ts] devant les voyelles *e* et *i* et devant les diphtongues *ae* et *oe* : « Caesar » [tsesar], « Cicero » [tsitsero], etc.; *ti* se prononce devant les voyelles [tsi] : « ratio » (« la raison »), en latin class. ['ratio:], en latin méd. [ratsio]
- (24) A. SCHRICKER, p. 23 suiv.
- (25) B.HERTZOG, *Edelsasser Chronik und ausführliche Beschreibung des untern Elsasses am Rheinstrom*, Strasbourg, 1592.
- (26) Cf. la correspondance de Frischmann, résident du roi de France à Strasbourg ou des préteurs royaux. Le terme *Alsacien* apparaît chez B. Maugue.
- (27) *Terra antiqua potens Franco possessa colono, cui nomen Helisaz Francus habere dedit*. Ermoldus, *De Gestis Ludovici Caesaris*, I, v. 77-78.
- (28) *Francus*, ancêtre mythique des Francs, aurait été d'origine troyenne. J. POUSET, « L'origine troyenne des peuples d'occident au Moyen-Age et à la Renaissance », *Les Etudes classiques*, 72 (2004), p. 75-107,(p. 76-77)
- (29) Sur l'origine de *saz*. Old High German: *sizzan* (8.Jh.) `sitzen', *sezzen* `ab-, aufstellen, festlegen' (8.Jh.), *-sāza* (in ON) `Wohnsitz', *gisāzi* `Sitz, Wohnsitz, Nieder-lassung' (um 800), {*sez* n. `Sitz, Sessel, Gesäss, Belagerung'}, *sezzal* m. (9.Jh.) `Sitz, Sessel'. http://starling.rinet.ru/cgi-bin/etymology.cgi?single=1&basename=%2Fdata%2Fie%2Fgermet&text_number=1598
- (30) *Wikipedia*: « Hellweg ».P. LEIDINGER, « Der westfälische Hellweg als frühmittelalterliche Etappenstrasse zwischen Rhein und Weser », *Westfälische Zeitschrift*, 149, 1999. Internet-Portal *Westfälische Geschichte*. URL :<http://www.westfaelische-zeitschrift.lwl.orgp>. 9 – 33, p. 26 suiv.
- (31) P. LEIDINGER, p. 30 souligne pourtant le peu d'exemples allant dans ce sens.
- (32) Les textes littéraires ont *Tribocus*. *Trebocus* apparaît dans une inscription trouvée à Evace, Croatie (*CIL*, III, 3164). Cette oscillation existe aussi pour *Treviri/Triveri*. Un grammairien du V^e siècle, COSENTIUS, *Ars de barbarismis et metaplasmis*, signale l'existence en celtique d'un son intermédiaire.
- (33) *Itinerarium Antonini Augusti et Hierosolymitanum*, édition G. Parthey et M. Pinder, 1848, p. 117.

- (34) BEATUS RHENANUS, *Rerum Germanicarum libri tres*, Bâle, 1531, p. 12. Explique *Alsatia* par *Alsa* qui serait un autre nom de l'Ill. Ceci n'est conforté nulle part, même s'il existe dans la zone rhénane des noms de rivières en *Elz*. Cette étymologie existe déjà au XIII^e siècle, dans les *Annales des Dominicains de Colmar*, où on rappelle le nom réel de la région à côté de l'étymologie latine savante: *Est Locus in Theutonia qui Alsatia nominatur ... Dicitur hic locus Alsatia latine ab Alsa fonte seu fluvio, theutonice vero illa Elsave ab incolis nominatur*. Ed. Liblin, p. 240. A la fois la coexistence entre *endonyme* et *exonyme* et celle entre une appellation autochtone germanique et un usage savant d'inspiration latine.
- (35) G.BISCHOFF, *op.cit.*, p. 54-55. Les cartes disponibles nous montrent une « zone d'influence », aux contours flous.
- (36) A. SCHRICKER, p. 562.
- (37) *Monumenta Germaniae Historica*, T. II, p. 58: *...usque ad...ducatum Elisatie, ducatum Alamanniae...*
- (38) Dans le traité de Meerssen (870), le toponyme est latinisé: *Est haec divisio, quam sibi Lluowicus sibi accepit:...in Elisatio comitatus II... Monumenta Germaniae Historica*, T.II, p. 193.
- (39) KARL WEBER, *Die Formierung des Elsass im Regnum Francorum, Archäologie und Geschichte*, Band 19, Ingelheim, 2011, p. 32-33, se distancie de l'ancienne interprétation ethnique. Il s'agit d'étapes dans la prise de possession territoriale. *Die älteren -ingen-Toponyme mit personennamen lokalisieren den Siedlungsplatz eines zuvor ortsunabhängigen Personenverbandes, die jüngeren -heim-Orte eines platzgebunden Wohnsitz.*
- (40) Les Saxons: *Saxinhaima* (739), *Saxones* (759) > Saasenheim. Les Francs: *Franchon* (1144) > Franken. Les Turingiens: *Thorencoheime* (742) > Turckheim.
- (41) Selon K. WEBER, *Die Formierung ...* 2011, p.51, note 21, l'explication du nom de la région par le germanique semble toujours rallier tous les spécialistes outre-Rhin. C'est certainement vrai pour *Helisaz* (voir *infra*), pas pour *Alesaciones*.



